MICHEL CADOT, PRÉFET DE RÉGION INTERROGE UN DES STAGIAIRES AU SUJET DE SON PARCOURS DE FORMATION.

© PHOTOS LAURENCE ARNAUD

JEAN-LUC LE CLECH, PRÉSIDENT RÉGIONAL DE L'AFPA, A ACCUEILLI MICHEL CADOT, PRÉFET DE RÉGION, LORS DE SA VENUE DANS LES HAUTES-ALPES.

◆ Hautes-Alpes

L'Afpa développe des filières d'avenir

JEAN-MICHEL ARNAUD, VICE-PRÉSIDENT DU CG 05, PRÉSENTE LE PROJET POLYAÉRO AU PRÉFET DE RÉGION.

Lors de son déplacement dans les Hautes-Alpes, le préfet de Région, Michel Cadot, s'est rendu au pôle bois de l'Afpa de Gap, un projet élaboré en 2009 pour promouvoir le développement de la filière à l'échelle du territoire, parallèlement à celui du Pôle d'excellence métiers du bois et développement durable. Une visite appréciée par Jean-Luc Le Clech, président régional de l'Afpa : « Dans notre mission d'intérêt général, nous accompagnons les politiques publiques, aussi, nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à notre structure ».

Et d'ajouter : « Notre métier nous oblige à rester attentifs et à veiller à ce que les formations soient en adéquation avec la demande ». Roland Veilleux, directeur de l'Afpa de Gap, a quant à lui souligné : « Cet établissement a été créé grâce au sénateur Pierre Bernard-Reymond et à l'ancien maire de Gap, Bernard Givaudan ». Près de 450 stagiaires y sont formés chaque année. « Nous les accompagnons vers l'emploi, car toutes ces formations mènent à la certification délivrée par le ministère de l'Emploi », a poursuivi le chef d'établissement. Et Michel Cadot d'abonder dans ce sens : « Ce type de projet révèle notre capacité à nous adapter à l'avenir. L'offre y est complète et comprend l'hébergement, l'alimentation et la formation bien sûr, tout en s'appuyant sur une histoire locale ».

Quant au bâtiment d'une superficie de 1.400 m2 répondant aux normes BBC, il a été conçu à Gap par l'agence d'architecture de Jean-Michel Battesti basée à Marseille, sur la demande de l'Afpa Paca. Et afin de mieux répondre à la nouvelle réglementation thermique (RT2012), les bureaux d'études Gaujard Technologie Scop d'Avignon ont été mobilisés pour la charpente, ainsi que la S.C. Adret de La-Seyne-sur-Mer pour les fluides environnementaux.

L'édifice, qui regroupe les formations clos couvert bois, est équipé d'une mezzanine où ont été aménagées des salles de cours et une salle de réunion permettant l'accueil de personnes en situation de handicap, notamment grâce à la présence d'un ascenseur. Plusieurs formations sont désormais regroupées au sein de cet espace : technicien d'étude en construction bois, monteur en construction bois, charpentier bois et couvreur zingueur, avec une capacité d'accueil de 64 stagiaires en même temps.

Les futurs diplômés ont d'ailleurs participé à la construction des nouveaux ateliers. La structure représente ainsi un exemple concret de construction en bois, répondant à la fois aux normes BBC et à la démarche BDM (bâtiment durable méditerranéen) initiée par le conseil régional. Joël Giraud, vice-président de la Région, a tenu à préciser que « 300 parcours de formation de l'AFPA étaient financés sur ce site à hauteur de 3,5 ME pour l'année 2013-14 ». Enfin, pour clore la visite du préfet de Région, quatre stagiaires ont fait part de leur expérience de formation au sein de l'AFPA de Gap.

L'espoir Polyaéro

Le cortège d'élus s'est ensuite dirigé vers l'aérodrome de Gap-Tallard, premier centre européen de loisirs sportifs aériens accueillant d'ailleurs l'une des étapes du tour de France de vol à moteur, afin de présenter le projet Polyaéro à Michel Cadot. A cette occasion, Jean-Yves Dusserre a précisé que la gestion du site, devenu pôle d'excellence rurale en 2006, relevait du conseil général qui employait l'ensemble des salariés. « Nous nous sommes dits qu'il était important de postuler à la deuxième génération des pôles d'excellence rurale, a indiqué l'élu, notamment pour atténuer les conséquences dramatiques du départ de l'Armée de l'air ». « L'Etat nous a cédé le terrain, a encore précisé le président Dusserre. (...) A l'initiative de la Chambre de métiers, nous avons pensé qu'il fallait préparer un projet ambitieux dans le cadre du grand emprunt. Au-delà de la formation jusqu'à bac + 6 dispensée à près de 400 élèves, cette structure insuffle une nouvelle vitalité au département, particulièrement à travers le développement de la filière aéronautique ». Le maire de Tallard a salué le travail accompli, en soulignant la forte demande observée vis-à-vis de ces formations. « 300 personnes travaillent à temps plein sur l'aérodrome de Gap-Tallard et nous plaçons beaucoup d'espoir dans ce projet », a-t-il déclaré.

Le projet en question

Le développement de cette plateforme pédagogique aéronautique d'excellence s'inscrit dans le cadre des projets initiés par la région Paca et vise à promouvoir la formation aéronautique et spatiale en développant l'apprentissage du niveau CAP jusqu'au Bac + 3, tout en se positionnant dans les domaines orientés vers les fonctions support de l'aéronef (logistique, maintenance, système de gestion de la sécurité, réglementation aéronautique et système de management de la qualité). Aussi la plateforme de Gap-Tallard favorise-t-elle la mutualisation et la modernisation des locaux affectés à la formation aéronautique, notamment pour l'Idem 05, Aix Marseille Université et CFA Epure Méditerranée.

JEAN-YVES DUSSERRE, MICHEL CADOT ET JEAN-MICHEL ARNAUD, LORS DE LA PRÉSENTATION DU PROJET POLYAÉRO.

L'ATELIER BOIS DE L'AFPA DE GAP.

JEAN-MICHEL BATTESTI, ARCHITECTE MARSEILLAIS, PRÉSENTE SA RÉALISATION À MICHEL CADOT ET AUX ÉLUS.

Le projet a fait l'objet d'une délibération au Conseil général des Hautes-Alpes le 3 avril 2012. Le centre de formation en alternance pour la filière aéronautique « Part 147 » sera construit sur les terrains de l'aérodrome de Gap-Tallard acquis par le Conseil général des Hautes-Alpes auprès de l'Etat, en 2011.

La plateforme d'une surface totale de 4.200 m2 est composée de 3 bâtiments (d'une surface utile de 1.984 m2 et d'une SHON de 2.390 m2), d'espaces verts et de parkings, et pourra à terme accueillir 400 élèves contre une centaine actuellement. L'ensemble immobilier sera érigé selon les normes de développement durable et s'inscrira dans l'Agenda 21 mis en place par le département des Hautes-Alpes. Le coût de l'investissement s'élève à 4,5 ME HT, financé à hauteur de 1 ME par l'Etat et de 1,129 ME par la région Provence Alpes Côte D'Azur, auquel s'ajoute un autofinancement du Conseil général des Hautes-Alpes de l'ordre de 1,5 ME.

◆ Madeleine Fauchâtre